

LE SIÈGE DE CHAUNY

EN 1652

Le Bulletin de la Société Académique de Chauny étant un recueil destiné à recevoir les documents de toute nature qui peuvent intéresser l'histoire locale, nous croyons opportun de reproduire ici deux fascicules publiés en l'année 1652, concernant le siège subi à cette époque par la ville de Chauny. C'était pendant les troubles de la *Fronde*.

Toutefois, comme cette relation un peu diffuse paraît avoir été faite tout à l'avantage des troupes assiégeantes, nous donnerons à la suite et comme correctif, le récit de ce même épisode tel que l'a rédigé le P. Labbé, dans son Histoire manuscrite de la ville de Chauny, en date, à Blois, du 1^{er} janvier 1715.

LA SANGLANTE DEFFAITE DES TROUPPES MAZARINES
EN PICARDIE,

Où le Duc d'Elbœuf et le sieur de Manicamp qui les commandoient ont esté faits prisonniers par l'armée de l'Archiduc Léopold : comandée par le Comte de Fuensaldaigne et le Marquis de Sfrondrate.

*Où il y a douze cens hommes tuez et huit cens prisonniers
avec leur Canon et Bagage (1)*

L'Armée de l'Archiduc Léopol commandée par le Comte Defuensaldaigne, destinée pour le secours des Princes, contre les Mazarins estant entrée en France pour s'acheminer vers Paris, auroit pris sa route entre le Catelet et Guyse, et ayant passé la rivière de Somme nonobstant l'empeschement du Duc d'Elbœuf qui avoit bordé cette rivière de ce qu'il avoit de Troupes avec lesquelles il se retira es environs de la Ville de Chauny, où celles du Mareschal d'Estrée le joignirent, sçachant bien que l'Armée de l'Archiduc devoit passer par là, et estans asseurez des Habitans qui leur avoient promis de

(1) A Paris, chez Salmon Delafosse, sur le quay de Gresvres, vers le Pont, Marchands M. DC. LII, avec permission de son Altesse Royale.

refuser le passage, et de tenir contre cette Armée dans l'espérance que le Duc d'Elbœuf et le Mareschal d'Estrée leur donnèrent, d'estre secourus non seulement par les troupes qu'ils avoient, mais par d'autres qu'ils attendoient de l'Armée du Mareschal de Turenne, et quoyque ce fust une témérité bien grande aux habitans de la Ville de Chauny de penser résister contre une telle Armée que celle de l'Archiduc, qui est composée de sept mil chevaux et dix mil hommes de pied, avecq dix huict pieces de Canon, ils tinrent néanmoins la parole qu'ils avoient donnée, et empeschèrent pendant deux jours cette Armée, et ont souffert quinze ou seize d'escharges de toute l'artillerie, et comme ils ont veu qu'ils estoient pressez, et que l'on se préparoit de leur livrer l'assaut, ayant esté sommez pour la dernière fois de se rendre, ils auroient envoyé dire au Duc Delbœuf, l'estat où ils estoient reduits, affin que s'il ne les secouroit dans six heures qu'ils seroient contrains de se rendre, et céder à la force. Ledit Delbœuf dont les troupes et celles du Mareschal d'Estrée ne se montoient qu'à environ, quatre à cinq mil hommes et six pieces de canon, tint conseil de guerre où il fut résolu de tenter le secours de la place, nonobstant l'inégalité des forces, se fortifiant sur l'effort que feroient les habitans, et sur ce que l'armée de l'Archiduc n'avoit fait aucun retranchement. Ce qu'ayant appris le Comte de Fuensaldaigne il rangea son armée en bataille, et envoya dire aux habitans de la place que s'ils faisoient la moindre hostilité il n'y auroit point de quartier pour eux, ce qui les intimida, en sorte que le secours ayant paru ils ne firent aucune chose de leur part et laissèrent de mesler cette fusée au Duc d'Elbeuf qui commandoit la droite, le sieur de Manicamp la gauche et le Maréchal d'Estrée, le corps de Bataille, vinrent teste baissée au combat : mais il furent aussi vertement repoussez que leur attaque estoit violente, le Comte de Fuensaldaigne qui avoit disposé ses troupes en quatre parties dont les trois estoient pour soustenir contre ledit secours, et l'autre estoit pour observer ceux de la place, le Duc Delbeuf fit d'abord plier quelque Cavallerie avancée, mais comme il les poursuivoit il essuya une descharge de mousquetaires, de mil à douze cens hommes qui estoient en embuscade, dont l'execution ne fut pas petite ; après cella, la droicte et la gauche de l'Armée de l'Archiduc, firent face et embarrassèrent tellement celles du Duc Delbœuf et de Manicamp, qu'il se trouvèrent engagez entre cette première embuscade et les deux ailles de l'Armée de l'Archiduc, laquelle lassée de tuer donna quartier à environ huit cens hommes presque tous Officiers, parmy lesquels sont lesdits Duc Delbœuf et Manicamp. Le Maréchal

d'Estrée voyant qu'il y avoit du pire, lascha le pied et se retira avec ce qui lui restoit de troupes et quatre pieces de canon, et y ayant laissé les 2 plus grosses pieces et une partie du bagage, il y a eu environ douze cens hommes tuez sur la place, quelque Cavalerie fut à la poursuite des Fuyards : mais il les faillut quitter s'estant sauvez dans les bois; en suite de quoy la place se rendit de si bonnes graces qu'il n'a esté fait aucun tort à ses habitans et l'on s'est contenté de les désarmer.

Après cella il ne faust pas que les Mazarins esperent d'empescher le passage à cette Armée puis qu'ils n'ont plus de troupes pour si opposer, et d'ailleurs que le chemin qu'elle doit tenir est maintenant exempt d'aucune risque.

LA PRISE ET REDUCTION DE LA VILLE ET CHASTEAU DE CHAULNY, PAR LES TROUPES DE L'ARCHIDUC LEOPOLD.

Avec la prise du Duc d'Elbeuf, du Prince d'Harcourt et de Manican, et la défaite entière de leur armée, aportée à son Altesse Royale, par un Courrier, le dix huictiesme Juillet 1652 (1).

L'Esperance que nous devons avoir des troupes de l'Archiduc Leopold, pour le renfort de nostre Patrie, par le bon ordre que Messieurs les Princes y aporte, Nous doit donner une esperance de joye, par la destruction de tous les Mazarins, dont nous en verrons bien tost l'issuë, au sujet de l'Arrest d'Union, qui se vay faire entre Messieurs les Princes et le Parlement; car la Response que nos Deputez ont faite à son Altesse Royale et à nos Princes, à leur délivrance à Saint Denis en France, nous en donne une espérance certaine, dont vous en verrez les particularitez à la fin de cette œuvre.

Mais pour louer son Altesse Royale et Messieurs les Princes de cette généreuse action, il nous faudroit un Panégyrique qui contiendrait un trop long discours, et de plus chacun, il n'y a point d'Escolié pour leur donner ce qui leur est deub, chacun y est Maistre; revenons aux troupes de l'Archiduc Leopold, qui depuis son départ de Bruxeles, avoit fait avancer ses troupes vers Saint Quentin, et a esté contraint de demeurer en ses quartiers quelque temps: Mais voyant qu'il n'avoit point d'ordre de son

(1) A Paris, chez Martin Mavry, au Mont S. Hilaire M. DC. LII. — Avec permission.

Altesse Royale d'avancer, au contraire de demeurer, au sujet que l'on eseroit que l'on concluroit la Paix, il a trouvé à propos de se saisir de la Ville de Chaulny, pour la seureté de ses troupes.

C'est pourquoy il a commandé le Régiment de Vitemberg.

Le Régiment de Vüalons Cavalerie, celui d'Infanterie pareillement.

Les vieux Régiments de Liège tant Cavalerie qu'Infanterie.

Les vieux Régiments de Bourgue fort anciens en guerre.

Tous ayant à tous donné l'ordre d'investir cette ville, attendant que le gros de son Armée fut proche de la Ville pour donner l'assaut entier à cette Ville, ce qui fut executé, le lendemain avec beaucoup d'adresse et de courage : mais la résistance des troupes qui estoient dedans, se deffendit si vaillamment, mais quoy que forcé par un lieutenant du Mareschal d'Hocquincourt, et de plusieurs Officiers qui luy commande deffendre dans ladite place. Ce néantmoins, comme le Duc d'Elbeuf par sa valeur ordinaire, avoit mis quelques troupes en campagne, pour s'opposer au passage de l'Archiduc, et pareillement le Mareschal d'Hocquincourt, qui devoit joindre celle du Duc d'Elbeuf, cela fut cause que ce Duc donna ordre par son Lieutenant d'attaquer la ville et de faire bresche, ce que voyant le siege, après une deffense de huict heures entieres, ils se rendirent à composition.

Premierement, que les Officiers du Mareschal d'Hoquincourt sortiroient arme et bagage ainsi que l'Archiduc leur avoit offert.

Que les autres officiers et soldats du Régiment de Champagne, mis en cette Ville par le Duc d'Elbeuf luy seroient envoyés.

Que ces 4 pieces de canon, appartenant deux ausdits troupes, et deux à la Ville, seroient remises aux propriétaires.

Que les habitans de la Ville seroient exempts de payer tribut à l'Archiduc, et qu'il jouïroit paisiblement en leurs biens.

Cette article des habitants fut fort bien receu, et accordé par l'Archiduc.

Mais comme les offres de la guerre ne secondent point lors quelles sont refusée, ce Duc n'a point voulu leur accorder autre article, que ceux qu'il a trouvé à son pouvoir, et de plus il n'estoit pas à propos qu'il leur accordat de la sorte, estant unis avec Messieurs les Princes sans leurs ordres.

.....

La suite de cette relation est étrangère à la prise de la ville de Chauny.

LE SIÈGE DE CHAUNY EN 1652

TEXTE DU P. LABBÉ

En 1652, le samedi 13 juillet, dit le P. Labbé de Blois, l'armée des ennemis ayant passé la Somme, sous la conduite du comte de Fuensaldaigne, du prince de Ligne, marquis de Moüy et du duc de Vitemberg, assiégea Chauny, après avoir pris leur quartier, sur les 6 heures du matin, au village d'Ognes et au faubourg de Senicourt.

Ils commencèrent le premier jour par attaquer le faubourg du Brouage et le Vieux-Moulin, où ils furent repoussés par les habitants. Deux de leurs régiments s'étant jetés sur le faubourg du Pissot, ils furent partie mis en fuite, partie faits prisonniers ou tués, et l'on y brûla quelques maisons qui pouvaient favoriser leur approche.

Le second jour, dix-huit mille hommes investirent la place, ayant passé la rivière sur des ponts de bateaux.

Le Brouage fut encore attaqué et l'on y fit un grand carnage des ennemis.

Le troisième jour, les ennemis attaquèrent la Chaussée par le fossé de Roquerol. Ce poste fut vaillamment défendu, on y tua quelques chefs et plus de deux cents soldats.

Le quatrième jour, les vivres et les poudres commençant à manquer, on fut contraint de capituler. Les habitants furent compris dans la capitulation sous ces conditions et en ces termes :

« Pour ce qui est de la bourgeoisie, elle sera maintenue dans ses biens, droits, privilèges, charges et offices, ainsi qu'elle était sous l'obéissance du Roi très chrétien. Il leur sera permis de demeurer ou de sortir de la ville et disposer à leur volonté de leurs biens, en dedans le terme de six mois.

» Il ne sera fait aucun tort aux religieux ni aux religieuses, ni en ce qui leur touche.

» En foi de quoy a été signée la présente capitulation, de part et d'autre, au camp proche de Chauny, le seizième juillet mil six cent cinquante-deux. »

Le cinquième jour, le comte de Fuensaldaigne, le prince de Ligne et le comte de Vitemberg entrèrent dans la ville, sur le soir. Ils y établirent pour commandant Colloboran, Flamand de nation, colonel d'un régiment allemand.

Les habitants furent désarmés ; leurs chevaux et bestiaux pris, et quelques maisons voisines des remparts furent pillées.

Le sixième jour, l'armée des ennemis décampa et la ville fut mise entre les mains du marquis de la Boullaye, au nom et pour M. le duc d'Orléans, sans autre troupe que cinquante cavaliers Wallons, qui n'y restèrent pas longtemps, car le 25 juillet, le maréchal de La Ferté de Senneterre étant arrivé aux portes de la ville, les habitants les lui ouvrirent et les Wallons se retirèrent avec précipitation.

Ceux des nôtres qui se signalèrent pendant ce siège sont : M^{re} de Viels-Maisons, maréchal de camp, commandant dans la place ; Achille de Longueval, seigneur de Manicanp, lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur de La Fère ; le duc d'Elbeuf et le marquis de Cœuvres, son fils ; MM. de Thoy, père et fils ; Saint-Lieu ; Montbéliar ; Louis de Sorel, chevalier, capitaine au régiment de Piedmond qui, deux ans après, fut tué aux lignes d'Arras, âgé de 30 ans, le 25 août 1654, et Claude Le Couvreur, maire de la ville.

Le roi Louis XIV témoigna aux députés de la ville beaucoup de satisfaction de la résistance qu'elle avait faite. Pour récompenser le zèle du maire et la fidélité des habitants, il annoblit celui-là et toute sa postérité, et accorda à ceux-ci une seconde foire, le jour de Saint-André ; mais cette foire n'est pas fréquentée.

Dans son Histoire abrégée de la ville de Chauny (1), M. Melleville rapporte les faits relatifs au siège de cette ville et paraît avoir suivi le récit de P. Labbé.

Il nous apprend que les assiégeants étaient des Espagnols commandés par Claude Lanwral, prince de Ligne, marquis de Moy, et que, pendant les différentes actions engagées avec les assiégeants, on vit un curé de Chauny, nommé Sagnier, pointer le canon des remparts et la Compagnie des arquebusiers se porter bravement aux endroits les plus exposés.

« Depuis plusieurs années, nous dit M. Melleville, la France » était en guerre avec l'Espagne. Les pays frontières du royaume » avaient été plusieurs fois dévastés par les armées belligérantes ; » mais en 1652 de nouveaux troubles ayant éclaté à l'occasion » du cardinal Mazarin, les Espagnols, *appelés* d'ailleurs par les » *mécontents*, saisirent l'occasion de s'avancer au cœur du royaume.

» Ils pillèrent ou incendièrent, en passant, Thenailles, Ribemont, » Assis et Crécy-sur-Serre, et se présentèrent devant Chauny, au » mois de juillet. Les habitants furent aussitôt sommés de livrer le » passage de l'Oise par leur ville. Sur leur refus, les Espagnols se » disposèrent à une attaque en règle que les habitants, de leur côté, » s'apprêtèrent à repousser vigoureusement. »

A l'appui de ce que nous disons sur la marche qu'avaient adoptée les Espagnols dans leurs déprédations de notre contrée, rappelons que ces bandes, presque toujours sans discipline, parcouraient sans cesse le pays et y occasionnaient à peu près les mêmes désastres.

Le dimanche 14 juillet 1652, pendant que le prince de Ligne et le comte de Fuensaldaigne faisaient le siège de Chauny, un fort détachement espagnol s'avança jusqu'à Blérancourt et mit au pillage le village et le château. Les archives de Camelin qui nous ont conservé le souvenir de ce fait, ne nous disent pas si le couvent des Feuillants eut à subir le même sort ; mais tout porte à croire qu'il ne fut pas plus épargné.

Le village de Camelin, son château et celui du hameau du Voisins furent également les victimes de cette expédition qui retourna à Chauny, après s'être présentée devant le château de Saint-Aubin, sans oser l'attaquer, parce qu'il était occupé par quelques soldats du régiment de Duplessis-Praslin et de la garde du Roi (1).

La résistance de la ville de Chauny à l'invasion des Allemands et des Espagnols n'eut point de résultat équivalent à celui qu'avait produit le siège soutenu par la ville de Saint-Quentin, en 1557.

En 1652, Chauny avait à se défendre contre des troupes stipendiées qui n'avaient qu'un but, celui de piller, de dévaster les villes et villages qui tenaient pour le jeune roi de France, Louis XIV.

Cette attaque de la ville de Chauny fut un des épisodes malheureux de la *Fronde*, qui désola notre pays, durant la minorité de Louis XIV, pendant six années, de 1648 à 1654. Le prince de Condé, l'oncle du roi Gaston d'Orléans, le cardinal de Retz, de grandes dames, le Parlement, la Magistrature, l'Armée, tous les corps constitués se liguaient alternativement pour la reine régente, Anne d'Autriche, ou contre elle et son ministre Mazarin. C'était une suite de cabales, de compétitions ridicules, toujours nouvelles, entre toutes les autorités, les pouvoirs du royaume, jusqu'à ce que le jeune roi

(1) Bernard Potier, le Château, le Couvent des Feuillants de Blérancourt, par Amédée Piette, membre de la Société archéologique de Soissons. — *Bulletin* de cette Société, année 1880.

de France, majeur à l'âge de 17 ans, intervint et mit fin à ces insurrections en disant à voix haute et claire : « l'Etat, c'est moi ! »

A partir de ce moment, chacun rentra dans le devoir et reprit sa tâche, comme des écoliers insubordonnés qui se remettent au travail en sentant la présence et la main du maître.

